

## **Soutien à l'administration communale de Couvin touchée par le Covid - CC 27 mai 2021**

Au nom de la locale Ecolo de Couvin, je tiens à exprimer notre soutien et notre sympathie à l'ensemble des membres de l'administration communale et à leurs familles qui depuis plus d'un mois, sont confrontés aux ravages du covid.

Nous voulons aussi exprimer notre reconnaissance car malgré la quarantaine, malgré les malades, malgré le stress, les services essentiels ont continué à être assurés le mieux possible. Merci au personnel de l'administration communale de Couvin.

## **Sécurisation du PN n°L-134-9 entre la voirie communale « Chemin du try Châlon » et la voirie régionale N5 - CC du 27 mai**

Extraits du PV du collège du 3 mai

### **32) SECURISATION DU PASSAGE A NIVEAUX**

....

"SAHMA ayant émis ses observations sur la variante 2bis en février 2021, toutes les parties se sont accordées sur cette variante 2is le 1er mars 2021.

Un avenant à la convention doit être validée par les quatre parties très prochainement avec une réalisation des travaux et sécurisation du passage a niveaux finalisée pour le 30 octobre 2021.

Depuis plus de deux mois nous ne sommes pas informés de la progression du projet.

La Ville de Couvin souhaiterait participer aux différentes réunions concernant ces travaux pour suivre l'état d'avancement des études des travaux et plans en concertation avec Infrabel et la DG01 afin de ne pas revivre la situation vécue avant l'ouverture du centre commercial et réagir rapidement."

...

Le collège a-t-il reçu des informations depuis le 3 mai ?

Pourquoi la commune de Couvin, n'a elle pas reçu cet avenant ?

En quoi consiste cette variante 2bis ?

Est-ce que l'avenant à cette convention est encore confidentiel ? Si oui pourquoi ?

Cette convention déjà mal fagotée au départ - comme nous l'avions soulignée - a perdu toute valeur y compris sa confidentialité, non